

APPEL A CANDIDATURE EDITION FIIE 2009

Un événement soutenu par le



Les photographes, vidéastes et artistes multimédias sont invités à proposer leurs travaux autour du thème de l'environnement.

Les artistes seront choisis en raison de la qualité de leur pratique artistique et de la pertinence de leur sujet. De niveau professionnel ou semi professionnel, français et internationaux, ils auront avant tout une vision d'auteur sur les enjeux liés à l'environnement, qu'ils soient :

- D'ordre écologiques, sociaux, économiques, urbanistiques, politiques,
- Positifs ou négatifs,
- Conceptuels ou réalistes.

Pour les photographes : 5 images seront choisis conjointement avec les auteurs pour se voir exposées : 4 au format 50x70 et 1 au format 90x110 cm.

Si vous souhaitez bénéficier de la communication organisée autour des présélections, vos dossiers doivent nous parvenir le plus rapidement possible et au plus tard avant :

- Le 15 novembre pour la 1^{ème} présélection,
- Le 15 janvier 2009 pour la 2^{ème} présélection,

LA SÉLECTION FINALE DES DOSSIERS PRÉSÉLECTIONNÉS PILOTÉE PAR UN COMITÉ DE PROFESSIONNELS AURA LIEU aux alentours du 15 mars 2009.

Votre présélection vous donne le droit de faire partie de la communication globale du FIIE dans les médias partenaires et sur le site du FIIE. Elle vous permet aussi de faire partie du OFF dans le cadre où votre sélection ne serait pas validée par le comité.

Le réseau Black Box prendra en charge tous les frais de tirages, le matériel vidéo et leur montage ainsi que leur logistique, l'organisation et la communication.

Dossiers à envoyer à :



RESEAU BLACK BOX

1, rue Yves Farge
93100 Montreuil sous Bois - France
www.blackbox-blackbox.com

RÈGLEMENT :

ART.1 : Frais de participation au réseau Black Box :

Le réseau BLACK BOX, association loi 1901 composée de bénévoles s'occupe de la présélection des dossiers. Des frais de gestion préalables de dossiers (5 euros) et complémentaires (60 euros) sont demandés pour toute participation au FIIE.

Une fois présélectionné(e), une première partie des frais est demandée, puis une seconde lors de la sélection effectuée par une commission constituée de professionnels ou pour le OFF si vous souhaitez en faire partie.

La participation aux éditions du FIIE organisée par Black Box, permet aussi au candidat d'entrer dans un réseau d'artistes impliqués dans le développement durable et de figurer sur le site <http://www.blackbox-blackbox.com> avec lien sur votre site ainsi que sur le site du FIIE <http://www.fiie.fr> avec galerie de vos images, ainsi que de recevoir des propositions sur d'autres projets ou bien des commandes de la part de sociétés privées.

Le festival étant organisé sous forme associative, toutes les bonnes volontés sont sollicitées pour la bonne marche des choses, telles que :

- aide financière (frais de participation au réseau Black Box),
- aide physique (installation des expositions),
- aide en temps (accueil du public par exemple),
- aide en communication (diffusion des communiqués auprès de votre réseau) et autres aides pouvant optimiser les actions dans lesquelles vous participez.

Toutes les actions menées ne peuvent avoir lieu dans de bonnes conditions sans votre aide.

Le règlement des frais de participation au réseau Black Box est obligatoire pour participer au FIIE, Ils sont de 60 euros annuels, et se règlent en deux ou trois fois :

1/ lors de la présélection : Un règlement de 30 euros -5 euros déjà versés lors de votre candidature = 25 euros

2/ lors de la sélection finale ou de votre participation au OFF : un ou deux règlements d'une valeur totale de 30 euros.

Le premier permet de couvrir les frais de traitement de votre dossier, le deuxième à participer aux premières dépenses relatives à la communication globale du FIIE.

A régler par chèque pour toute candidature ou par virement - merci de joindre à votre courrier une copie de dépôt :

CIC FONTENAY SOUS BOIS

Banque: 30066 Guichet:10104 N° compte: 00010149310 clé: 28 DEV: EUR

IBAN: FR76 3006 6101 01400 0101 4930 128

ART.2 : Constitution du dossier : impérativement sur CD ou DVD :

Il doit comporter :

1/ Médium :

- **Photographie** : un minimum de 20 images au format 13x18 cm environ, en 72 dpi.

+ Le choix de 5 images pour les tirages dans le cadre d'une sélection de votre travail par le comité.

Les images doivent être dénommées avec votre nom et numéro.

Exemple: martin.dupond-001.jpg

- **Vidéo et œuvre multimédia** : format Quicktime résolution 640x480 minimum

- **Autre médium** : dossier de présentation (format Word ou Pdf).

2/ Documents :

- Votre parcours artistique (format Word ou Pdf).

- Un texte d'accompagnement expliquant votre démarche (format Word ou Pdf).

- Ce document et la fiche ci-après correctement remplie et signés (format Word ou Pdf), fichiers numériques ou papier.

3/ Participation aux frais :

La somme de 5 euros pour les frais de participation au traitement de votre dossier.

4/ Format :

Tous les dossiers devront être intitulés sous la forme ci-après et sans espace.

Exemple: martin_dupond-images ; martin_dupond-parcours.doc ; Martin_Dupond-001.jpg, etc...

Le tout compatible sur Mac.

ART.3 : PRÉSÉLECTION

Une fois présélectionné(e), vous devrez fournir dans les 15 jours après validation par mail et annonce sur le site :

1/ Un résumé de 1000 caractères en français et en anglais de votre démarche sur le travail présenté.

2/ Une biographie de 5 à 7 lignes en français et en anglais.

3/ Votre participation aux frais en 2 ou 3 règlements : un de 30 euros -5 euros déjà versés lors de votre candidature = 25 euros et 1 ou 2 règlements d'une valeur totale de 30 euros.

Le premier règlement pour les frais de traitement de votre dossier et votre participation à la communication globale du FIIE. Le deuxième ne sera débité qu'une fois votre sélection au FIIE effective lors de la délibération du comité ou de votre participation au OFF.

4/ Vos fichiers HD :

Pour les photographes

Les 5 images fournies devront être calibrées pour leur sortie tirages. Leurs fichiers HD devront être gravés sur DVD ou 1 CD (s'ils tiennent tous sur un seul CD) :

a/ pour le format 50x70cm : les images doivent faire au plus 64 cm pour la plus grande longueur et 44 cm pour les formats carrés. Elles seront centrées ensuite par le laboratoire dans un 50x70 avec un bord tournant de 3 cm.

b/ pour le format 90x110 cm: l'image doit faire 100 pour la plus grande largeur et 80 cm pour les formats carrés. Elles seront centrées ensuite par le laboratoire sur un format 90x110 cm avec un bord tournant de 5 cm.

c/ les images doivent être fournies en 150 dpi minimum. Ceci est un minimum, 250 dpi étant une mesure plus qualitative. 300 dpi, la meilleure.

d/ le profil est RGB 98. Lorsque vous "enregistrez sous", assurez-vous que la case en bas: profil ICC adobe RGB est bien cochée.

Pour les images en noir et blanc : ne rien modifier concernant vos profils.

e/ les images doivent être en TIFF, calques aplatis.

f/ les images doivent être dénommées avec votre nom et numéro.

Exemple: martin.dupond-001.TIFF

Vous devez nous fournir sur le DVD :

g/ le choix de votre papier fine art ; deux papiers vous sont proposés:

- Le Sommerset Velvet ; un papier mat légèrement texturé façon coton
- L'Ultra Smooth ; un papier mat lisse

Vos images seront tirées par le LABO FINE ART PROD en jet d'encre, sous le label @DIGIGRAPHIE.

Vous aurez ensuite la possibilité d'être affilié en tant que digigraphe sur le site <http://www.digigraphie.net> où vos images seront mises en lignes avec vos noms et coordonnées.

h/ l'intégralité des photos pour les projections au format 1920 x 1080 pixels en 150 dpi sur DVD

i/ le prix de vente de vos œuvres et leur numérotation si vous souhaitez les vendre.

Pour les vidéastes et œuvres multimédia :

a/ vos fichiers sources devront être fournis au format HD sur DVD afin qu'il puissent être montés sur d'autres logiciels. Ou bien au format Quicktime maximum 1920 x 1080 pixels ou à défaut 1280 x 720 pixels.

b/ un visuel format A5 minimum en 300dpi.

c/ le prix de vos œuvres et leur numérotation si vous souhaitez les vendre.

Format des dossiers pour tous :

Tous les dossiers devront être intitulés sous la forme ci-après et sans espace.

Exemple: martin_dupond-images ; martin_dupond-parcours.doc ; martin_dupond-001.jpg, martin_dupond.mov, etc... Le tout compatible sur Mac.

ART.4 : Le OFF

est organisé pour le moment par Black box et permettra aux auteurs :

- 1/ D'être représentés lors du FIIE sur au moins un espace dédié.
- 2/ De bénéficier des mêmes avantages que les auteurs sélectionnés par le comité sur :
 - a/ la communication du FIIE
 - b/ les informations sur les événements mis en place par Black Box
 - c/ les appels à candidatures internes et externes
 - d/ les commandes
 - e/ les citations sur le site du FIIE et du réseau avec liens sur leur site personnel
 - f/ votre présence sur les deux sites s'occupant du FIIE

ART.5 : Droit d'auteur

- 1/ Dans le cadre de sa communication et de ses éditions (catalogue, site...), l'auteur autorise l'organisateur à diffuser ses images sans se prévaloir d'aucun droit d'auteur.
- 2/ Le FIIE est amené à être reconduit dans d'autres lieux et à d'autres dates, les œuvres produites seront donc conservées 1 an puis données ensuite aux auteurs à l'issue de l'édition en cours.
- 3/ Aucune rétribution de quel ordre qu'il soit ne pourra être demandée aux organisateurs pour la diffusion des travaux des auteurs.

ART.6 : Les ventes

Le but du FIIE est avant tout de permettre aux auteurs d'être reconnus dans leur démarche artistique environnementale et de sensibiliser le public aux enjeux du développement durable, néanmoins :

Des ventes pourront être organisées en collaboration avec une agence spécialisée.

- 1/ La rétribution des auteurs sera automatiquement de cinquante pour cent de la vente* de l'œuvre exposée.
- 2/ Le prix des œuvres est défini par l'auteur et doit être indiqué au préalable.
- 3/ L'auteur accepte qu'une partie de la *vente si elle a lieu soit reversée à des œuvres caritatives tel que le WWF dans la limite de 10% du prix de vente.
- 4/ Pour les tirages, le nombre d'exemplaires de l'œuvre ne peut excéder 10. Et doit être indiqué.
- 5/ Nous incitons les auteurs photographes à ne pas dépasser le prix moyen de 450 euros pour les 50x70cm et 800 euros pour les 90x110cm, afin de permettre une plus grande diffusion du message et de reverser une partie plus conséquente aux œuvres caritatives.
- 6/ Dans le cas d'une commande d'une œuvre non produite, les frais techniques seront à déduire avant remise des 50% du solde total.

ART.7 : Annexes:

- 1/ Si vous ne disposez pas de support de qualité suffisante pour ce type diffusion, merci de ne pas postuler, votre dossier ne pourra être pris en compte ultérieurement et sera refusé inévitablement.
- 2/ Le réseau Black Box ne peut prendre en charge les frais non-indiqués dans le règlement tels que les scans, les calibrages numériques, les frais d'envoi ou de déplacements...
- 3/ Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.
- 4/ Les dates de remise des dossiers et d'éléments techniques sont fermes et définitives et les dossiers en retard ne pourront être pris en compte.
- 5/ Retour possible des dossiers : joindre une enveloppe suffisamment affranchie avec vos coordonnées.
- 6/ Les entretiens sont sur rendez-vous uniquement.
- 7/ Les dossiers envoyés par mails ne peuvent être examinés.
- 8/ Les informations générales sont données sur le site <http://www.fiie.fr>. Vous devez en prendre connaissance de façon régulière afin d'être tenu informé des évolutions de l'événement.
- 9/ Toutes les informations personnelles au sujet de votre présélection et sélections seront envoyées par mail. Une fois présélectionné(e), si vous ne recevez aucune information de notre part, vous devez vous manifester par téléphone ou par mail afin de vérifier que nous disposons bien de la bonne adresse mail.
- 10/ Une fois votre candidature réceptionnée, vous vous engagez à fournir tous les éléments demandés et à participer au FIIE si celle-ci devait être validée.
- 11/ Nous vous conseillons de vous assurer au préalable d'être en mesure de nous fournir tous les éléments

précédemment indiqués car une fois votre présélection validée, nous n'aurez que 15 jours pour nous les fournir.
12/ Les œuvres sont assurées à la hauteur des frais techniques. Dans le cadre d'un vol ou d'une détérioration, seuls les frais techniques seront pris en charge par l'organisateur. L'auteur est libre de prendre une assurance supplémentaire pour garantir l'intégralité de la valeur des œuvres exposées.

13/ Le FIIE est financé par le réseau Black Box au travers de subventions et du parrainage, son but est non-lucratif. Les personnes animant l'association travaillent bénévolement. Nous espérons, au vu du travail demandé et afin de pouvoir continuer à éditer le FIIE, les indemniser prochainement.

14/ L'association **BLACK BOX**, rappelle qu'elle n'a aucune obligation de résultat à la tenue et à la réussite du FIIE, en particulier, elle ne peut engager sa responsabilité s'agissant d'une éventuelle modification des dates, des lieux ou des partenaires de ce festival qui ne seraient pas de son fait, ou pour les partenaires qui eux-mêmes se sont déchargés de leurs propres obligations.

La candidature au festival implique l'entière acceptation de ces conditions.

Plus d'infos sur <http://www.blackbox-blackbox.com> et <http://www.fiie.fr>



ÉDITION 2009

NOM :

PRÉNOM :

MEDIUM :

ADRESSE :

TÉL :

EMAIL :

SITE INTERNET :

SUJET PROPOSÉ :

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de participation au FIIE décrites sur les quatre pages ci-dessus et des informations complémentaires disponibles sur le site www.fiie.fr et www.blackbox-blackbox.com et je les accepte.

J'atteste et garantis que les œuvres sont des créations originales au sens de la loi sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas une contrefaçon d'œuvres protégées.

J'atteste et garantis que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres ou les auteurs et ayants-droits d'œuvres ou marques reproduites sur mes travaux m'ont donné leur autorisation pour la représentation et la reproduction de leur image ou de leur œuvre.

Fait le

à

SIGNATURE précédée de « Lu et approuvé »